

Nom du demandeur	Date de naissance	Année	Mois	Jour	Ind. rég. N° téléphone (maison)
Adresse du demandeur	Code postal	Ind. rég. N° téléphone (travail)	Poste		

demande au greffier de rendre inaccessibles les renseignements contenus aux registres et relevés informatisés des dossiers suivants pour la raison suivante :

- acquittement  
(2 mois après l'expiration du délai d'appel ou  
3 mois après l'expiration des procédures d'appel)
- accusation rejetée ou retirée  
(1 an après la date du rejet ou du retrait)
- accusation suspendue  
(1 an après la date de l'arrêt des procédures)
- libération à l'enquête préliminaire ou sur  
défense d'autrefois acquit ou d'autrefois convict  
(1 an après la date de libération)
- absolution inconditionnelle  
(1 an après la date de l'ordonnance)
- absolution sous conditions  
(3 ans suivant la date de l'ordonnance sous conditions)
- libération inconditionnelle à la suite d'un verdict  
de non-responsabilité criminelle pour troubles mentaux  
(1 an après la date de la décision)
- libération sous réserve des modalités indiquées par le  
tribunal ou la Commission d'examen à la suite d'un verdict  
de non-responsabilité criminelle pour troubles mentaux  
(3 ans après la date de l'ordonnance)
- engagement de ne pas troubler l'ordre public, art. 810 C.cr.  
(1 an après la date de la fin de l'engagement)

Dossier n° \_\_\_\_\_

Date du jugement \_\_\_\_\_

Si le dossier a été porté en appel :

Dossier n° \_\_\_\_\_

Date du jugement \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur ou de son procureur

**À L'USAGE DU GREFFIER**

J'ai vérifié les dossiers mentionnés ci-haut et les motifs indiqués à l'appui de cette demande sont exacts. Les délais indiqués à la directive sont expirés.

À partir de \_\_\_\_\_,  
les registres informatisés concernant les dossiers mentionnés ci-haut ne sont plus accessibles.

Je refuse pour la ou les raisons suivantes :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du greffier